



ivez otre ille

p. 4

**Printemps
des Poivre & Sel**

p. 5

**Élections municipales,
mode d'emploi**



L'Enfant-Roi, star du carnaval

Revivons les temps forts
de ce rendez-vous en images.

p. 8



L'édito

Jean-Louis
Scoffié

Maire

Ne vous taisez pas ! Votez !

À QUELQUES JOURS DE CETTE ÉLECTION AUX enjeux importants, il convient de rappeler que si le vote ne revêt pas, en France, d'obligation juridique, il n'en reste pas moins "un devoir civique". Il constitue la base même de la démocratie, comme le rappelle l'article 3 de la Constitution : *"La souveraineté appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants."*

Votre devoir est de vous exprimer ! Albert Einstein disait : *"C'est le devoir de chaque homme de rendre au monde au moins autant qu'il en a reçu"*. Nos ancêtres se sont battus, le sang des hommes a coulé et certains ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui, nous ayons cette liberté, pour qu'aujourd'hui, nous ayons le DROIT de voter, le DROIT de choisir. Alors que nous nous apprêtons à choisir le Maire qui me succédera, tous ces héros de notre Histoire méritent notre gratitude et notre estime pour leur dévouement et leur sens du devoir civique !

Parfois, l'abondance d'impétrants nous incite à douter des qualités et intentions qui exhortent certains à "s'en remettre" à la sagesse... populaire... et aux "bons sens électifs" ! Mais BOF... n'est-il pas vrai que si c'était le cas, nombre de postulants se serait abstenu ! ? !

En ne vous prononçant pas, vous vous interdisez d'être entendu. Ne pas voter, c'est permettre aux autres de voter à votre place. Le jour du scrutin, les absents comme les abstentionnistes auront toujours tort. Abraham Lincoln disait : *"Un bulletin de vote est plus fort qu'une balle de fusil"*.



Expo médiathèque

Jusqu'au 23 mars, la médiathèque propose la découverte d'une exposition consacrée aux livres d'artistes. Intitulée : "Le livre d'Artistes : une collection patrimoniale 1994-2014, 20 ans d'acquisitions", elle vous invite à voyager dans le monde parfois torturé, parfois rêvé et même vécu, de nombreux artistes qui ont collaboré sur des projets culturels avec la médiathèque. Cette exposition s'inscrit dans le Printemps des Poètes.



Motors Legend

Lors du Salon Monégasque, le club trinitaire Passion Automobiles a exposé quatre véhicules historiques de la marque Porsche : une 911 prototype gagnante aux 24 heures du Mans en 1973, la 906 de 1966 du service course Porsche Japon, une 911 ST 1^{re} qui a fait le Rallye de l'Acropole en 1972 et une sublime 356 GS 1500 de 1957. Ce stand a été l'objet de nombreuses visites de publics avides de renseignements sur ces gloires du sport-automobile.



Merci !

La Municipalité a souhaité remercier toutes les personnes (agents, employés d'entreprises privées, etc.) qui se sont investies pour faire face aux dégâts engendrés par les fortes intempéries qui ont touché la commune. Un apéritif a été organisé pour saluer les efforts de chacun.



Des loisirs pour les jeunes

Les vacances ont été l'occasion pour les jeunes Trinitaires de s'adonner à des activités sportives et culturelles organisées par l'ALJ (Action Loisirs Jeunes) et encadrées par le Trinité-Sports-Football-Club. Sport, cinéma, roller, balade à la coulée verte ont été proposés aux participants.



Loto Cleopatra

L'association de danse a organisé son loto. De nombreux Trinitaires ont répondu présents à l'invitation. La bonne humeur et l'esprit joueur étaient au rendez-vous. Une bonne soirée où les rires ont résonné sous le chapiteau.



Le sport pour tous

Soucieux de favoriser le développement des sports pour tous et l'accessibilité du complexe sportif municipal au plus grand nombre, le Service des Sports, en partenariat avec l'Association Néofit, a organisé une journée "porte ouverte" afin de faire découvrir la "FitPlak". Cette plateforme professionnelle transportable de musculation, d'exercices musculaires et de rééducation fonctionnelle pour valides et non valides, permet la pratique de nombreuses activités "fitness", d'entraînements sportifs et de musculation avec comme finalité le loisir, le bien-être et l'entretien physique. L'ensemble des invités a pu assister à des démonstrations de renforcement musculaire et de handistep, présentées par les stagiaires de la promotion 2014 du centre de formation Horizon.

L'envers du décor

Des Trinitaires ont souhaité découvrir de l'intérieur le dispositif de la vidéoprotection. Pour répondre à leur demande, la Police municipale a organisé une visite du Centre de Supervision Urbain. Les présidents des associations sportives et des associations de quartiers ainsi que les Voisins vigilants, ont donc pu découvrir le fonctionnement des caméras, du captage des images à l'exploitation.



Traqueur

Le Conseil municipal a approuvé le 5 décembre dernier l'installation de traqueurs sur les véhicules de la Police municipale. C'est désormais chose faite puisque chacun des 3 véhicules est équipé d'un dispositif électronique destiné à mieux les protéger contre le vol.



Tout schuss !!!

Le Service Jeunesse a organisé un séjour à Serre-Chevalier pour les adolescents. Les jeunes de 15 à 17 ans des communes du SIVoM Val-de-Banquière se sont retrouvés, tous ensemble durant une semaine pour dévaler les pistes et découvrir les paysages enneigés.



La femme à l'honneur

Le TASK (Trinité Académie de Sambo et Karaté-do) a organisé, à l'occasion de la Journée de la Femme, un stage de self-defense. De nombreuses femmes, de tous les âges, se sont prêtées au jeu et ont pu découvrir les techniques de base des arts martiaux. Un moment sportif mais surtout convivial.

Tribune des oppositions

Emploi, pouvoir d'achat et austérité

Les annonces faites par François Hollande, le 14 janvier dernier, avec son pacte de responsabilité ont fait bondir les gens qui ont voté pour le changement et même les autres...

Est-ce responsable d'accélérer les choix de politiques libérales et de sociale démocratie, qui partout en Europe, ont imposé misère et régressions sociales provoquant des crises comme en Grèce ou en Espagne ?

Est-ce responsable de continuer la casse de l'emploi quand le chômage augmente même avec les dispositifs des emplois dit "d'avenir" ?

Est-ce responsable de diminuer les dotations d'Etat aux collectivités et aux communes qui sont les premiers créateurs d'emploi et d'activités ?

Est-ce responsable d'augmenter la TVA quand le pouvoir d'achat baisse ?

Mais la gauche "responsable" à La Trinité on la connaît, c'est celle de la précédente élection municipale dont le seul élu a rejoint la droite locale ou celle qui portera cette fois-ci les couleurs et le nom de son leader et qui défend la politique gouvernementale de Valls à Hollande.

Quant à nous, nous continuerons avec courage à défendre une vraie politique de gauche pour l'emploi et le pouvoir d'achat et contre les politiques d'austérité au plan local comme au plan national et européen.

C'est notre engagement !

Le Groupe Trinité solidaire et citoyenne

Gérard Marti, Adeline Mouton, Chantal Carrié.

Bilan, Finances.

A quelques jours du premier tour des élections municipales du 23 et 30 mars, nous rappelons quelques données chiffrées qui s'imposeront à celui ou celle élu Maire.

Tous les indicateurs sont au rouge. Le CAC, indice de Capacité d'Auto financement Courant se détériore encore en 2013.

Dettes communales: 14 000 000 € fin 2013, 1370 € par habitant.

En hausse: La part des frais incompressibles de la commune a atteint 59,95 % en 2013. Un niveau jamais atteints, ce coefficient est de 51 % dans les communes comparables à La Trinité.

En hausse: Frais de personnel, 56,40 % en 2013, 55,90 % en 2012.

En hausse: La pression fiscale, Taxe d'habitation Trinité 19,84 %; Taxe moyenne des villes de même strate 15,70 %.

La pression fiscale sur les Trinitaires est très élevée si on rajoute la fiscalité SIVOM, dont le taux est 8 fois supérieur à la moyenne nationale. La fiscalité est très forte sur les ménages, en fait beaucoup plus élevé que la moyenne, sans les avantages et services attendu en retour.

La Trinité doit être gérée comme une entreprise. Nous proposons l'union de nos forces Trinitaires, c'est la seule issue, plutôt que la division et les clans qui ont ruiné notre commune.

Le conseiller municipal, Gilles Rainero.

Tél. 06 09 51 54 73

email : rainero.gilles@9online.fr

<http://rainerogilles.blogspot.com>

Dernière tribune du mandat

En raison de la campagne électorale, cette 138^e tribune est la dernière du mandat.

Durant ces 6 ans, j'ai toujours privilégié l'écoute, le dialogue, l'échange, la recherche de consensus et choisi de participer activement à la vie de notre commune, dans le respect du suffrage universel tel que les trinitaires en avaient décidé en 2008.

Préférant le partenariat au rapport de force, je me suis investi en toute liberté, sans aucune pression de mes collègues de la majorité municipale, dans les différentes commissions avec un esprit de rassemblement et au seul service de l'intérêt commun.

Je remercie Jaky Delahaye pour son aide, ses conseils avisés, et son soutien dans ma démarche qui ne m'a jamais fait défaut durant toutes ces années.

Jean-Paul Audoli

www.unevolontecommune.blogspot.com

Le Printemps des Poivre & Sel

Le CCAS a organisé un évènement pour les seniors afin de saluer l'arrivée prochaine du Printemps. Le chapiteau a donc accueilli cette manifestation joyale et pleine d'émotion qui s'est ouverte avec des chansons de la chorale. Avant les danses et la tombola, l'équipe du CCAS, les Poivre & Sel et Charlie ont rendu un hommage plein de tendresse à celle qui les a accompagnés durant de nombreuses années dans leur projet : Gilberte Sandri.



*C'est un petit bout de femme bien engagée.
Dans ses actions, elle est si déterminée
Qu'avec elle chaque fois tout s'enflamme,
Et qu'aussitôt un ouvrage terminé,
Une autre passion conquiert son âme.*

*Pour aider les Trinitaires à trouver un abri,
Elle se transformait parfois en fée du logis,
Par son action pour la mairie en tant qu'élue,
Pour le Téléthon qu'elle a toujours soutenu,
Elle a démontré comme Vice-Présidente du CCAS
Que son engagement n'avait de cesse.*

*Avec ses divers chapeaux, variant telles les saisons,
Entre le Pavillon bleu et le garage du Pont,
De la Mairie à la maison,
À la plage de la Réserve ou à La Trinité,
Souvent à vélo mais parfois aussi à pied,
Que l'on soit un Trinitaire bien intentionné,
Ou une vilaine méduse au piquant rempli de poison,
Nous l'avons certainement tous croisée...Ou piquée.
Le violet semble être une de ses couleurs préférées,*

*Mais le jaune de la Trinité lui remplit le cœur.
Quitte alors à se faire une belle frayeur
Et afin de porter de sa ville toutes les couleurs,
Elle n'hésite pas parfois à les compléter
Par une belle série de bleus et quelques douleurs,
Douleurs auxquelles elle ne tient jamais rigueur.
Car si la couleur rose aussi lui plaît,
En fait, elle lui permet de tout prendre avec fairplay.*

*Mais au fait, savez-vous de qui je parle ici ?
Je parle d'une femme pleine de ferveur,
Qui pour vivre dans un arc-en-ciel de couleurs,
Conjuge toujours le soleil avec la pluie.
C'est une optimiste, une Trinitaire bien endurcie,
Pour laquelle nous pouvons lever notre chapeau.
Il s'agit bien entendu de Dame Gilberte.*

*Il paraît qu'elle a décidé de prendre sa retraite,
Alors tous ensemble disons au revoir à l'élue,
Bienvenue à la citoyenne dans la rue,
Mais surtout Merci et encore Chapeau Gilberte !*

Corinne

À vous de voter!

Les dimanches 23 et 30 mars, auront lieu les élections municipales. Ce sera le moment pour les citoyens de choisir la liste qui défendra leurs intérêts et dirigera la commune. Chacun pourra s'exprimer en votant! Chacun pourra désigner leur maire et les conseillers municipaux. Et nouveauté, pour la première fois, les citoyens éliront aussi les conseillers communautaires qui les représenteront au sein de la Métropole Nice-Côte d'Azur.



TOUS LES 6 ANS, les citoyens sont appelés aux urnes pour les élections municipales. Cette année, le premier tour aura lieu le 23 mars et le second le 30 mars. Chacun pourra s'exprimer à l'aide des bulletins présentant les listes des candidats de chaque groupe.

Ce qui va changer ?

Auparavant, les conseillers communautaires chargés de représenter la commune au sein de la Métropole Nice-Côte d'Azur étaient élus lors du Conseil municipal. Désormais, ils seront désignés au suffrage universel direct. Cela signifie que sur chaque bulletin, vont figurer les noms des candidats au poste de Conseillers municipaux mais aussi ceux au poste de Conseillers communautaires. C'est-à-dire que la partie gauche du bulletin comportera la mention "Liste des candidats au conseil municipal" avec le titre et le nom des candidats de cette liste. Sur la partie droite du bulletin, se trouvera l'intitulé suivant: "Liste des candidats au conseil communautaire". S'y trouveront, dans l'ordre de présentation, les noms des candidats au mandat de conseiller communautaire. La loi prévoit que "la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figure de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue". Ainsi, chaque citoyen votera pour les candidats

qu'ils souhaitent voir siéger au sein des deux conseils, en toute transparence!

Comment voter ?

Muni d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur, chacun pourra se rendre au bureau de vote assigné à son lieu d'habitation. Les bureaux seront ouverts de 8 h à 20 h sans interruption.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Pensez à la procuration !

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter par la personne de son choix, un mandataire. La démarche s'effectue à la gendarmerie. Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions: être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France. Un mandataire ne peut disposer, pour chaque scrutin, de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. Un formulaire CERFA est disponible en ligne sur <http://service-public.fr>. Une fois rempli, le mandant devra l'imprimer puis se rendre auprès de l'autorité habilitée à établir les procurations. Une fois daté, visé par l'autorité puis revêtu de son cachet, le formulaire édité sera adressé par ladite autorité au maire concerné, sous enveloppe, en recommandé, ou par porteur contre accusé de réception.



Cérémonie de la Citoyenneté

Une Cérémonie de la Citoyenneté a été organisée, conformément au décret du 8 février 2007, afin de remettre aux jeunes de 18 ans, qui ont effectué leur recensement militaire à 16 ans, leur première carte électorale. Les jeunes qui ont répondu à l'appel se sont ainsi vu remettre, par les élus, la carte qui leur permettra d'exercer leur droit de vote accompagnée d'un livret du citoyen. L'occasion de rappeler à chacun que voter est un droit mais aussi le devoir de chaque citoyen majeur.

Inscriptions rentrée scolaire 2014/2015

Les inscriptions se dérouleront dans les écoles maternelles du lundi 7 au vendredi 17 avril de 16h30 à 17 h et les inscriptions complémentaires auront lieu uniquement le vendredi 17 avril aux mêmes horaires.

Se munir des pièces suivantes :

- Livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ;
- Une pièce d'identité établissant la qualité du responsable légal (carte d'identité) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement) ;
- Un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour pour son âge (carnet de santé de l'enfant ou certificats de vaccination ou un justificatif de contre-indication) ;
- Un justificatif de domicile, quittance de loyer de moins de trois mois ou titre de propriété, et photocopie de ce document destinée au dossier scolaire ;
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition (supprimer la partie chiffrée),
- Le cas échéant, si l'enfant était déjà scolarisé, le certificat de radiation de l'école fréquentée l'année précédente ;
- Pour la première année de maternelle, un certificat médical attestant que l'enfant est apte à vivre en collectivité. Pour les enfants concernés par une inscription en restauration, une attestation médicale à remplir par le médecin est également sollicitée dans le dossier prévu à cet effet.

Cette démarche est essentielle pour l'accueil de votre enfant, sa présence est souhaitable.

Ça vous concerne...

Dernier rappel :

Le "badge" permanent

Les Trinitaires résidant dans le périmètre de "Zone bleue" peuvent obtenir un badge permettant le stationnement sans limitation de temps. Rendez-vous à la Police municipale en vous munissant d'un justificatif de domicile, de la carte grise du véhicule concerné et de la somme de 35 euros. Il ne sera attribué qu'un seul badge par foyer ou bail commercial.

Transfert de l'Accueil Animation-enfance

Afin d'améliorer le service aux usagers, l'accueil du service Animation-Enfance a déménagé au complexe sportif municipal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Renseignements au 04 92 00 72 90.

Le SIVoM recrute

• Un éducateur territorial des activités physiques et sportives titulaire du BEESAN. Poste à pourvoir en mai à temps complet. CDD avec possibilité de stagiairisation. Compétences dans le secteur des sports nature appréciées. Permis B obligatoire.

• Un animateur polyvalent pour la Maison Des Jeunes (MDJ) de La Trinité et le Bureau Information Jeunesse Intercommunal (BIJ). Contrat aidé CUI ou emploi d'avenir. Renseignement: Roch Barut, responsable du service Jeunesse: rbarut@svdb.fr

• Une assistante maternelle agréée pour la crèche familiale de La Trinité. Profil: agrément pour l'accueil de 3 enfants, résider sur la commune de La Trinité et expérience dans un poste similaire appréciée. Poste à temps complet. Renseignement: Claudine Lefèvre, Directrice de la crèche familiale au 04 93 01 65 86.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président du SIVoM Val-de-Banquière, Hôtel de ville, 06 730 Saint-André-de-la-Roche.

Seniors trinitaires en vacances du samedi 17 au samedi 24 mai

Séjour 8 jours -7 nuits à Saint-Jorioz en Haute-Savoie

organisé par le CCAS et l'ANCV

Tarif: 404 euros ou 219 euros avec l'aide de l'ANCV
Transport offert par la Caisse de retraite Humanis.

Inscriptions au CCAS du 17 au 21 mars, de 13 h 30 à 16 h 30



Ils nous ont quittés



Manuel Ruiz est décédé à l'âge de 69 ans. D'origine espagnole, il est né à Tanger et s'est installé à La Trinité avec sa famille en 1976, d'abord aux Résidences du Laghet et à partir de 1986 dans le quartier Sainte-Anne. Il était actif auprès de la paroisse et du mouvement des Scouts de France. Il laisse à son épouse, à ses 4 enfants et à ses 6 petits-enfants, le souvenir d'un homme dévoué, toujours prêt à rendre service et respirant la bonne humeur.



Rose Fine, que beaucoup surnommaient la Marseillaise nous a quittés à l'âge de 95 ans. Elle s'était installée avec sa famille à La Trinité en 1948, Place du docteur

Rebat. Toujours souriante et coquette, elle aimait énormément la compagnie des autres. C'est entourée des siens et de ses nombreux amis qu'elle a entamé son dernier voyage.



Mireille Ubaldi épouse Berrettoni est décédée. Née à Nice en 1932 et originaire du quartier de l'Ariane, elle s'était installée à La Trinité en 1952. Devenue Trinitaire de

cœur, elle a travaillé près de 40 ans au sein d'un cabinet médical sur la commune où elle aimait échanger et lier des contacts avec les patients. Elle était connue et appréciée pour sa gentillesse et sa générosité. Elle laisse un immense vide dans les cœurs de ses proches venus nombreux pour lui rendre un dernier hommage



Césarine Depauli, née Teisseire, s'en est allée à l'âge de 99 ans. Un bel âge et une belle vie pour cette Trinitaire qui habitait le lotissement de La Plaine. Mère de deux

enfants, grand-mère et arrière-grand-mère, elle était très appréciée pour sa bonne humeur et sa vivacité.

Vivez votre Ville adresse à leurs proches ses sincères condoléances.

Vos rendez-vous

Loto de la FIPE

Vendredi 14 mars à partir de 18h30, la Fédération Indépendante des Parents-d'Élèves (FIPE) organise son loto sous le chapiteau. De nombreux lots sont à gagner et les bénéficiaires seront reversés aux établissements scolaires où la FIPE est présente. Possibilité de se restaurer sur place.

Cérémonie commémorative

Dans le cadre des cérémonies commémoratives du Cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie, un dépôt de gerbes aura lieu **mercredi 19 mars** à 18 heures au Monument aux Morts.

Atelier d'écriture

Dans le cadre de l'exposition consacrée aux livres d'artistes, la médiathèque propose un atelier d'écriture réservé aux adultes **jeudi 20 mars** à 19 heures avec Jean-Louis Giovannoni.

Vide-dressing

Les parents de la FIPE de l'école maternelle Victor-Asso organisent un vide-dressing **samedi 29 mars**, dans la cour, de 8 h 30 à 16 h 30. Vente de vêtements d'enfants à partir de 1 euro, de 2 ans jusqu'à 8 ans. Possibilité de restauration sur place (sandwiches, boissons et café). Stands gratuits de jeux (tirs aux buts, maquillage, jeux de quilles, etc.). Les profits seront reversés à l'école.

Les rendez-vous de l'Accueil parents-enfants

L'espace parents-enfants "Li Calinou" vous accueille le lundi de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Petite Enfance pour partager entre parents et professionnelles autour de différents thèmes et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour des activités.

mercredi 19 mars: baby-gym;

mercredi 26 mars: collage au pôle Petite-Enfance.

Inscription obligatoire au 04 93 01 65 86.

Randonnées seniors

Le Service des Sports organise des randonnées et promenades pour les seniors à la découverte des trésors de notre région:

lundi 17 mars: promenade à Mandelieu-La Napoule (tour de San Peyre);

jeudi 20 mars: randonnée pédestre à Sospel. Groupe A: Sospel, Col du Razet, le Cuore-Sospel; groupe B: Pont de Caï, Col de Paula, Chapelle de la Madone et Pont de Caï;

lundi 24 mars: promenade au Rouret (Camp Romain);

jeudi 27 mars: randonnée raquette au Boréon. Groupe A: Parc Alpha, Chalet Vidron, pont et gias de Peïrastrèche; groupe B: circuit du Cavalet.

Renseignements et inscriptions à l'accueil du complexe sportif municipal. Tél. 04 92 00 72 90.

Service pôle Animation seniors du CCAS

Isabelle vous accueille au local des Poivre et Sel du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et vous propose des activités ludiques et variées. Tél. 04 93 54 34 45.

lundi 17 mars: jeux "Remue-méninges" et chorale avec le CLAS;

mardi 18 mars: gym de 14 h 15 à 16 h 15;

mercredi 19 mars: art floral (sur inscription) et chorale;

jeudi 20 mars: Initiation au dessin et à la peinture de 15 h 30 à 16 h 30;

vendredi 21 mars: sortie du mois au cirque Pinder (sur inscription);

lundi 31 mars: jeux "Remue-méninges" et chorale avec le CLAS;

Le local sera fermé du lundi 24 au vendredi 28 mars inclus.

Carnaval L'enfant-roi

Joie, bonne humeur et confettis étaient au rendez-vous de cette édition du Carnaval de La Trinité. Sur le thème de l'enfant-roi, les Trinitaires ont défilé dans les rues accompagnés des danseuses brésiliennes, des chars magnifiquement décorés et des personnages géants. Sous une pluie de confettis, les costumes de princesses, de cow-boys mais aussi de bébés étaient de mise. Au rythme de la musique festive, danses, batailles de bombes et fous rires ont envahi le cortège. Et cette année, l'Association des Commerçants Trinicomart's a souhaité participer aux festivités en offrant aux enfants des sacs de confettis.



Retrouvez la vidéo du carnaval sur le site www.ville-de-la-trinite.fr